

La Pointe des Châteaux



visorando

Une randonnée proposée par visorando

Face aux alizés, la Pointe des Châteaux reçoit de plein fouet les vagues qui ont traversé l'Atlantique. C'est l'extrême Ouest de la Guadeloupe. Ce circuit est plus une petite balade qu'une vraie randonnée.



Randonnée n°3049

	Durée :	0h25
	Distance :	1,26 km
	Dénivelé positif :	16 m
	Dénivelé négatif :	16 m
	Point haut :	19 m
	Point bas :	1 m

	Difficulté :	Facile
	Retour point de départ :	Oui
	Activité :	Pédestre
	Commune :	Saint-François (Guadeloupe) (97118)

Description

Se garer sur le parking de la Pointe des Châteaux.

(D/A) Sur votre gauche, allez quelques dizaines de mètres plus loin au Morne Petite Saline. Il s'agit d'un promontoire rocheux d'où l'on a une belle vue sur les vagues et l'extrême de la Pointe des Châteaux.

(1) Longer ensuite la plage pour rejoindre le bout de la Pointe des Châteaux. Le sentier monte d'une quarantaine de mètres.

(2) Admirez la vue vers la Désirade, Grande-Terre, Marie-Galante et Basse-Terre, dont on devine le relief à travers la brume.

Au retour, prenez d'abord le même chemin puis tournez à gauche pour rejoindre le parking par le sentier (D/A).

Points de passages

- D/A Parking de la Pointe des Châteaux**
N 16.247639° / O 61.1771° - alt. 3 m - km 0
- 1 - Morne Petit Saline**
N 16.24861° / O 61.176468° - alt. 1 m - km 0.15
- 2 - Pointe des châteaux**
N 16.245016° / O 61.174189° - alt. 16 m - km 0.72
- D/A Parking de la Pointe des Châteaux**
N 16.247621° / O 61.177249° - alt. 3 m - km 1.26

Informations pratiques

Cette randonnée est facile et accessible même en claquettes en faisant un peu attention vers la fin du parcours.

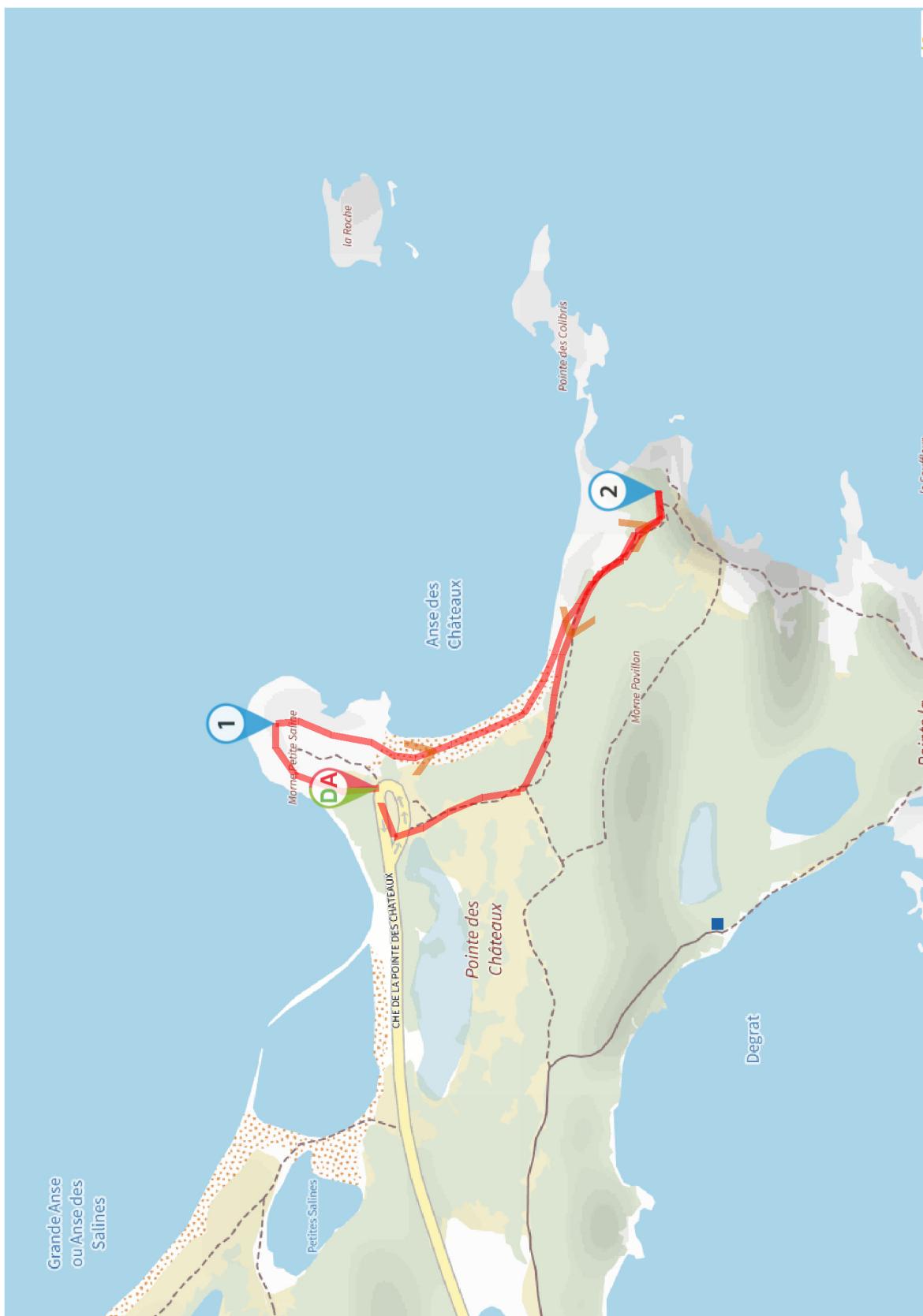
Emmenez un peu d'eau: il n'y a pas d'abri, le vent et le soleil donnent soif. Pensez aussi au couvre-chef et à la crème solaire.

Les courants et la houle sont souvent très forts, ne vous baignez pas sur la plage que le circuit longe quand la mer est agitée.

Préférez les plages situées de l'autre côté de la pointe et qui sont abritées.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-pointe-des-chateaux/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Visorando
Préparer et partager ses rando

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

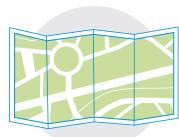
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.